

# Saulnes

Ça se passe près de chez vous !

◀ Saulnes centre 1 km

Herserange centre 1 km ▶

nuage de poussière de laitiers  
▼

**Vie municipale**, De nouvelles têtes chez les agents municipaux **Environnement**, Alerte santé publique **Manifestations**, Programmation 2022...

# Sommaire

Page 3 :  
Le mot du Maire



Page 4 :  
Travaux



Page 10 :  
Infos diverses



Page 13 :  
Développement  
économique



Page 14 :  
Vie municipale



Page 16 : Incivilités,  
Insécurité



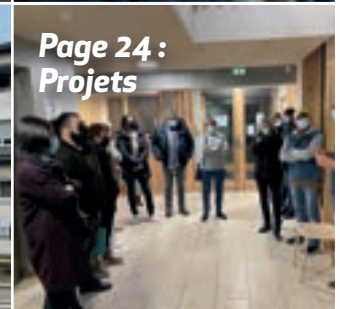
Page 18 :  
Vie scolaire



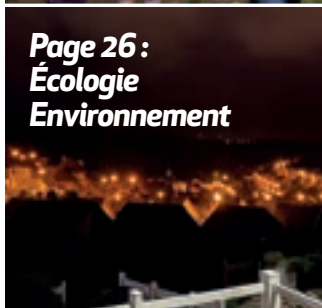
Page 21 : Action  
sociale et solidarité



Page 24 :  
Projets



Page 26 :  
Écologie  
Environnement



Page 30 :  
Alerte santé publique



Page 35 :  
Associations



Page 38 :  
Manifestations



Page 42 :  
Hommages, État civil



Magazine de Saulnes n°49

Directeur de la publication : Adrien Zolfo - imprimé à 1300 exemplaires par Digit'Offset - ISSN 1284-1986 •  
Conception et infographie : anagram-ny • Crédits photos : Stéphane Finck, Gu Hamilton, Marc Mehlinger, Olivier Potier, Xavier Tasca, Sandrine Verzeletti, Patrice Zolfo et Ghislaine Rodrigues.



**Adrien Zolfo,**

Maire de Saulnes,

Vice-président du Grand Longwy Agglomération

## Rejoindre le bloc populaire

La gauche est morte, enterrée mille fois. Qui aurait osé prétendre le contraire ? Jusqu'à ce que Jean-Luc Mélenchon touche du doigt le second tour de l'élection présidentielle. Soudain est apparue l'hypothèse crédible, que ses idées et plus largement celles d'un bloc populaire basé sur un programme, l'Avenir en Commun peuvent se retrouver majoritaires à l'Assemblée nationale dans un mois et demi. La mobilisation générale est lancée pour que puisse être votés au Parlement la retraite à 60 ans, le SMIC à 1400 euros net, le blocage des prix, la planification écologique, pour ne citer que ces mesures. A Saulnes, dans le respect absolu des opinions de chacune et chacun, la municipalité au nom de ce principe affiche son soutien à la stratégie d'Union Populaire. Nous considérons de notre responsabilité la plus fondamentale de prendre position clairement. C'est pourquoi nous appelons les Saulnoises et Saulnois à rejoindre le bloc populaire composé de LFI, de EELV, du PS, du PCF et du NPA qui peut obtenir la majorité à l'Assemblée nationale à la suite des élections législatives. Sans ignorer le score bien trop élevé du RN et des idées défendues par madame Le Pen, nous pensons que ses électeurs saulnois sont plus « fâchés » que « fachos. » Leur avenir se joue avec le bloc populaire testé à 36%, alors que le bloc d'extrême droite (RN, Reconquête, DLF) obtient 31% d'intentions de vote. Le bloc centre/droite (LREM, MODEM, Horizons, LR) obtiendrait 24% des suffrages, tandis qu'un groupe de droite (LR, UDI) n'en obtiendrait que 8%. Alors cela dépend de chaque citoyenne et chaque citoyen pour que tout change enfin !

## Guerre et pandémie

En peu de temps, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière d'un homme nous a soudain replongés quatre-vingt ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la seconde guerre mondiale.

Nos premières pensées vont vers le peuple Ukrainien, la Municipalité et les saulnois se sont mobilisés dans un grand élan de solidarité. Je tiens à vous remercier pour votre action de par vos divers dons.

La guerre en Ukraine ne doit pas nous faire oublier la crise sanitaire, malgré la levée des restrictions les cas positifs sont très importants. Nous devons rester vigilants et garder les gestes barrières car ce n'est pas encore la fin de l'épidémie même s'il semblerait que nous nous dirigeons vers la fin...

## La vie à Saulnes

La gestion municipale se poursuit, le programme des festivités 2022 se redéploie peu à peu. Des projets sont à l'étude en matière d'éducation, de santé et d'environnement car notre combat est et restera celui de la protection de l'environnement et de la santé de nos concitoyens. Mais nous devons faire face aujourd'hui à une vague de pollution industrielle dont vous et tous les habitants de nos fonds de vallée sont les victimes. Dès lors nous appelons à la mobilisation de chacun et sommes en attente de réponse des instances de l'état pour faire cesser toute activité industrielle et polluante dans notre commune et les communes voisines.

## Parvis de l'église

La pose d'un nouvel enrobé et de dalles à proximité des bâtiments a été réalisée sur le parvis de l'église allant du monument aux morts jusqu'à la Salle municipale. Des gros pots de fleurs sont venus remplacer ceux en place devenus vétustes.



## Salle des adieux

La Salle des adieux, collée à l'église, a été réaménagée par le service technique : peinture, nouveaux sols, rideaux, radiateurs... Cette salle est mise gracieusement à disposition des familles lors du décès d'un habitant de la ville.

## Rue Sous-Châtier

La rue Sous-Châtier a été réhabilitée à partir du mois de décembre. La compétence "eau" n'étant plus du ressort de la commune, les travaux ont pris un peu de retard en raison du délai d'intervention du prestataire du Grand Longwy Agglomération. Ce qui a eu pour effet de retarder la pose de macadam au mois de mars, le temps que la centrale de macadam réouvre après la pause hivernale. Quoi qu'il en soit, la rue est à présent terminée. Les conduites d'eau sont aux normes et l'éclairage est passé en Led, plus économique, plus écologique.



## Portes coupe-feu

Suite au passage de la commission de sécurité qui impose de mettre des portes coupe-feu à la cuisine du Centre culturel, nous avons fait réaliser ces travaux dernièrement afin de mettre ces accès en conformité.



## Aménagements du cimetière

Le cimetière a bénéficié de quelques aménagements.



De nouvelles grilles ont été réalisées pour les accès rue de Longwy.

D'autres travaux seront bientôt réalisés :



Deux nouveaux colombariums vont être installés. Un aménagement paysager sera réalisé à proximité de l'ensemble des colombariums.



Un revêtement de sol spécifique nécessitant moins d'entretien a été posé dans les allées. Il permet ainsi de proposer un sol propre, facile à entretenir et écologique. **ATTENTION :** Dorénavant, il sera strictement interdit de mettre du désherbant autour des tombes et de déposer des pierres d'ornement qui laissent passer les mauvaises herbes.



Un carré musulman va être installé près de la porte d'accès du bas. Il permettra d'accueillir 5 sépultures et pourra être étendu par la suite.

## Le Petit train de la mine sur la bonne voie



**L** Des travaux de remplacement de traverses du petit train de la mine ont été entrepris entre mars et avril 2021. Ce sont en tout 360 traverses qui ont été changées sur un tronçon entre Saulnes et Lasauvage grâce à l'investissement des bénévoles de l'ASBL Minièresbunn, d'entreprises locales et à un financement du ministère de la Culture luxembourgeois. Plusieurs engins ont été nécessaires et beaucoup d'huile de coude pour le remplacement, nivelage, bourrage, transport de matériaux, ballastage, etc. L'association remplacera un tronçon de 360 traverses par an durant cinq ans. Il s'agissait là de la première phase.

## Un talus bientôt fleuri

**À** l'initiative d'agents du service technique, un talus a été aménagé par leur soin sur la route d'Hussigny, entre le Pont et le Guerre. Ils ont créé 32 bacs 2 fois 2 rangées séparées par un escalier central afin de pouvoir accéder en haut des structures en bois. Ces bacs sont destinés à recevoir toutes sortes de fleurs d'ornement qui nécessiteront peu d'entretien et apporteront une touche végétale et fleurie toute l'année à un talus qui était devenu difficile à entretenir. La Mairie remercie ces agents pour cette belle initiative et l'entrain qu'ils ont mis à réaliser cet agrément à l'entrée de notre ville. Nous laissons libre court à leur imagination pour de futures réalisations. Nous savons déjà que trois autres projets sont prévus pour 2022 et 2023 pour l'embellissement de notre ville.



## Démontage de la friterie place de l'Église

**E**n février, le chalet friterie laissé à l'abandon et devenu vétuste a été démonté par son propriétaire.

# Bientôt une zone de loisirs sur une ancienne friche industrielle

Depuis 2017, notre commune est inscrite dans une démarche de transition écologique, appelée "Saulnes vers la transition 2030". Dans le cadre des trois commissions qui animent ce projet est née l'idée de transformer la friche industrielle de la ZAC qui jouxte les sentiers cyclo-pédestres en zone de loisirs.



La commission "SVT 2030 - Urbanisme", à l'origine de ce projet, est composée d'habitants de Saulnes, d'élus, d'agents, de techniciens. Avec cette réalisation, tous souhaitent offrir un lieu de rencontre agréable et intergénérationnel, de repos et de pratique sportive, de sensibilisation environnementale et à la mobilité douce. Elle sera à la fois le reflet de l'engagement de notre ville vers l'environnement et du bien vivre à Saulnes.

## PLUSIEURS ESPACES SERONT PROPOSÉS



L'espace loisirs comprendra : une halle couverte pour les manifestations et pour abriter le matériel dédié aux manifestations et, pourquoi pas, un petit marché couvert ? Il y aura également des toilettes publiques accessibles à tous ; un espace barbecue couvert, disponible sur réservation pour des fêtes d'une vingtaine de personnes ; un espace fitness avec des agrès de différents niveaux et âges ; une "boucle santé" d'un kilomètre qui vient compléter les sentiers cyclo-pédestres offrant un parcours d'adresse et des agrès qui se font tout en

marchant/courant ; une fontaine d'eau à poussoir pour se désaltérer sans avoir recours à des contenants jetables ; une piste cyclable pédagogique, accessible aux particuliers, écoles et centre de loisirs avec du matériel adapté ; une piste de Pumptrack, un tout nouveau type de parcours en boucle fermée constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés qui peut être utilisé avec différents équipements sportifs (trottinettes, VTT, BMX) ; des jeux de table (ping-pong, baby-foot) ; différents aménagements paysagers, etc.





## DÉPOLLUTION DU SITE

Sur le terrain qui accueillera la zone de loisirs, une étude environnementale de l'agence AnteaGroup portant sur la qualité des sols a révélé la présence d'éléments polluants présentant des risques par ingestion. Par conséquent, la Ville a été amenée à suivre les recommandations de dépollution par recouvrement de 30 cm.

Par précaution, la Ville a été au-delà des préconisations (4 500 m<sup>3</sup> requis et 6 000 m<sup>3</sup> commandés par la

commune) avec l'aide d'une société luxembourgeoise et des terres tracées. Les camions ont démarré leur ballet en septembre pour apporter ces terres non polluées qui seront ensuite tamisées (présence de gros cailloux et métaux de chantier).

Cette dépollution est le premier pas vers la création de la zone de loisirs sur la ZAC **qui démarrera au cours du dernier trimestre 2022.**



À l'occasion de l'étude du sol de la ZAC, Albert Bagaglia, qui a longtemps été 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, est venu apporter sa connaissance du terrain

## FINANCEMENT

Le coût total du projet est estimé à 651 593,10 € HT. Il sera financé par des fonds propres et des aides financières sollicitées auprès de l'État, du Département (en attente), de la Région Grand Est et de l'Agglomération du Grand Longwy.



# Au cours de l'année 2021, la régie a poursuivi les travaux de rénovation du réseau moyenne tension de la commune

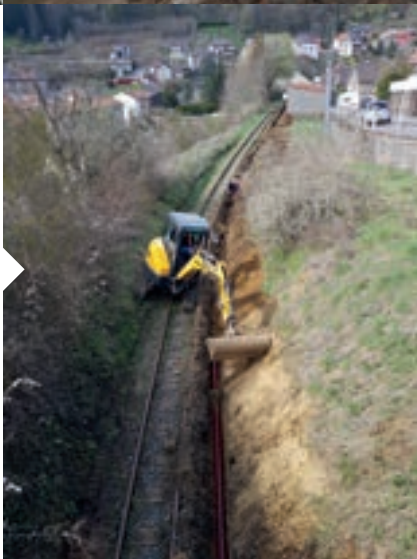


Enfouissement d'une partie de la ligne aérienne 20 000 v sur 1,2 km traversant le Bois du Four souvent sujette aux chutes d'arbres malgré un élagage régulier.



Remplacement du poste de transformation HTA/BT du "Bois du Four" afin de créer un point de coupure, d'améliorer l'alimentation en basse tension du quartier "le Guerre", de doubler l'alimentation électrique de la station de pompage et d'alimenter la future Halle couverte de la zone de loisirs communale.

Création d'une ligne souterraine 20 000 v d'une longueur d'un km entre le poste de transformation HTA/BT "Ersé Zolfo" et le poste de transformation HTA/BT "Vauziers" en suivant la ligne de chemin de fer du train de la mine. Ces travaux ont pour but de boucler le réseau moyenne tension. Les quartiers Vauziers et Centre-ville qui étaient auparavant alimentés en antenne peuvent dorénavant recevoir une alimentation de secours en cas de panne.



Le bouclage du réseau a nécessité l'installation d'un nouveau poste de transformation HTA/BT au pont des Vauziers.

Enfouissement de la ligne aérienne 20 000 v rue Sous châtier dans le cadre des travaux communaux de réfection de la rue.

## Informations régie électrique

### VOUS SOUHAITEZ INSTALLER UNE POMPE À CHALEUR ?

La régie a constaté dernièrement que de plus en plus d'abonnés, suite à l'installation de pompe à chaleur, se retrouvent avec leur équipement électrique qui disjoncte de manière récurrente, la puissance souscrite de leur abonnement n'étant plus suffisante.

Pensez donc à contacter la régie avant l'installation du matériel afin de vérifier si la puissance souscrite de votre abonnement en électricité est adaptée. Une modification de la puissance de votre abonnement électrique sera éventuellement à prévoir. Information que des commerciaux peu scrupuleux se gardent de préciser au client.



### VOUS PREVOYEZ D'ISOLER LES MURS DE VOTRE MAISON PAR L'EXTÉRIEUR ?

Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur sont soumis à déclaration préalable de travaux. Pensez à contacter la régie avant la signature du devis. Selon les cas, il est parfois nécessaire de décaler ou de protéger le câble d'alimentation électrique de votre logement. Ces travaux sont à prévoir avant la pose de l'isolant.



### VOUS PENSEZ FAIRE POSER DES PANNEAUX SOLAIRES SUR VOTRE TOIT ?

#### Choisissez de vendre ou non votre production d'électricité.

Dès le début de votre projet, vous devez choisir entre consommer la totalité de votre production d'électricité pour vos besoins personnels ou en injecter, tout ou partie, sur le réseau électrique. Les modalités techniques et administratives de votre branchement évolueront selon votre choix.



#### Choix 1 : vous utilisez toute l'énergie produite.

Les formalités administratives seront réduites, aucun frais de raccordement ne sera à prévoir. Avant de mettre en service votre installation, vous devrez établir, avec notre collaboration, une Convention d'Autoconsommation Sans Injection (CACSI). Vous vous engagez ainsi à respecter les règles de sécurité et de non-perturbation du réseau public de distribution.

#### Choix 2 : vous revendez l'énergie produite.

La régie vous établira un contrat d'achat de l'électricité. Vous bénéficierez de l'obligation d'achat, dont le tarif est réglementé. Vous pouvez aussi céder le surplus de votre production si l'installation a une puissance inférieure ou égale à 3 kw.

### RELÈVE DES COMPTEURS ET FACTURATION 2022

#### 1<sup>er</sup> quadrimestre :

- Relève entre le 22 mars et le 2 avril
- Facturation vers le 20 avril
- Échéance vers le 10 mai

#### 2<sup>ème</sup> quadrimestre :

- Relève entre le 18 et le 31 juillet
- Facturation vers le 20 août
- Échéance vers le 10 septembre

#### 3<sup>ème</sup> quadrimestre :

- Relève entre le 21 novembre et le 4 décembre
- Facturation vers le 20 décembre
- Échéance vers le 10 janvier 2023



## Guide pratique

La Mairie va éditer en cours d'année un numéro spécial Infos pratiques qui intégrera tous les contacts utiles au niveau administration, éducation, santé, économie, association, vie locale, etc. En guise d'avant-goût et afin de vous orienter vers les bons interlocuteurs, nous vous livrons ici quelques numéros qui pourront bien vous servir.

**Urgence Service des eaux et assainissement** (astreinte Suez): **09 77 401 125**

**Ordures ménagères** : **0 800 105 300**

**Encombrants** : **0 800 003 941**

**Déchetterie Longwy** : **03 82 25 15 55**

**Régie électrique** : **03 82 23 46 15**

**Riv54** : **03 82 23 19 19**

**Communauté d'agglomération de Longwy** : **03 82 26 03 00**

**Centre de loisirs Longlaville** : **03 82 24 14 33**

**École maternelle** : **03 82 24 34 88**

**École élémentaire** : **03 82 24 39 11**

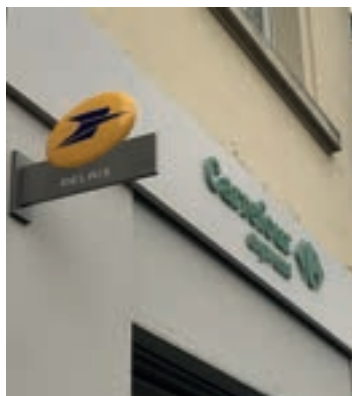
**Garderie** : **03 82 24 68 04** (éviter de contacter l'école)

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour des informations diverses sur les démarches administratives et téléchargement de documents Cerfa, vous pouvez consulter ce site qui est très bien fait et mis régulièrement à jour : **www.service-public.fr**.

Pour refaire sa carte d'identité, son passeport, son permis de conduire ou obtenir une carte grise : **www.ants.gouv.fr**.

## Un relais postal au Carrefour express



La Poste a décidé de fermer le bureau de Saulnes en juillet. Les usagers ont désormais accès à un relais postal, au sein du magasin Carrefour express, 3 place du 8-mai-45. L'équipe, formée avant ouverture, accueille le public à la caisse ou au petit guichet accolé, du lundi au samedi de 8h à 19h. Dans ce relais, il est possible d'avoir des timbres, lettres avec accusés de réception, envoyer/renvoyer et recevoir des colis, acheter des prêt-à-poster, etc. Le relais postal n'assure pas les activités de téléphonie et bancaires, toutefois il est possible de faire des retraits d'argent.



## Attention poubelles

Nous vous rappelons que les poubelles d'ordure ménagères ne doivent pas se trouver sur la voie publique en dehors des veilles et jours d'enlèvement.

Attention également les jours de grand vent, bon nombre de poubelles vides tombent sur la route ou le trottoir rendant dangereuse la circulation routière et pédestre.



## Nouveau tri sélectif

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Le Grand Longwy Agglomération (ex CAL) s'engage dans l'extension des consignes de tri. Cela permet de trier d'avantage, de simplifier le geste et prévenir les erreurs de tri. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et bidons en plastique pouvaient être déposés dans le sac jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car non recyclables. Désormais, vous pouvez déposer tous les emballages et tous les papiers dans le sac jaune !

Quelques exemples : bouteilles, flacons de gel douche ou shampoing, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, etc.



### Ce qu'il faut retenir pour adopter un bon geste de tri :

- C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac jaune !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.



## Centre de loisirs 2022

**L**a Mairie de Saulnes a passé une convention avec celle de Longlaville. Elle apporte une participation financière à hauteur de 20 € par semaine et par enfant qui participe au centre de loisirs de Longlaville. Plusieurs enfants de Saulnes étaient inscrits durant les différentes dates de vacances durant l'année écoulée.



## Chèque énergie

**S**i vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie d'ici à fin avril. Vous n'avez aucune démarche à réaliser. Transmettez votre chèque énergie à la régie sans attendre afin qu'il puisse être déduit de votre prochaine facture.



**Nicolas Schwartz est un jeune entrepreneur saulnois de 27 ans. Avec deux partenaires ayant suivi comme lui un cursus d'ingénieur en informatique à Nancy, il a créé il y a un an Fenritec, une société dédiée au stockage local de données informatiques.**

#### **Fenritec SAS**

3 allée des Lilas  
54650 SAULNES  
Tel. 09 72 12 39 29  
www.fenritec.fr

## Le stockage local de données : la solution de Nicolas Schwartz contre le piratage informatique

**P**as un jour, ou presque, sans qu'on n'entende parler de piratage informatique. La protection des données devient un enjeu essentiel, pour les particuliers, certes, mais surtout pour les entreprises, grandes ou petites. Dans un contexte de pandémie où le télétravail est difficile à mettre en œuvre pour les TPE/PME et où la cybersécurité est souvent négligée, l'entreprise Fenritec propose son expertise locale afin d'aider les sociétés à gérer et à protéger leurs données.

### **Une solution localisée**

Le Saulnois Nicolas Schwartz et ses partenaires ingénieurs en informatique assurent que les données de leurs clients, particuliers ou entreprises, sont gérées en Meurthe-et-Moselle et hébergées par des acteurs français et européens dans des centres de données localisés en France et dans l'Union Européenne. Avec leurs datacenters situés en France et en Allemagne, ces jeunes entrepreneurs offrent l'assurance que les données sont bien protégées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et ne sont pas extradées vers des pays tiers. Les fichiers déposés sur leurs plateformes ne sont ni analysés par des robots ni vendus à des tiers. Ce qui permet de rester maître de ses données.

Nicolas Schwartz, qui s'appuie sur une expérience d'hacker-éthique et de consultant en cybersécurité, a pu constater que les grandes entreprises ont du mal à augmenter le niveau de protection des données qu'elles gèrent, car c'est un domaine complexe. Cet enjeu est d'autant plus important que le nombre d'attaques informatiques en provenance des "zones grises" augmente. Les TPE/PME négligent bien souvent cet aspect. Les deux tiers des TPE/PME victimes d'une attaque font faillite dans les six mois. La jeune entreprise propose d'augmenter le niveau d'exigence et la résilience des données en fournissant des services développés par des experts en cybersécurité.

Depuis sa création, l'entreprise permet le stockage de documents et le partage de fichiers. Depuis le printemps 2022, elle permet de gérer des contacts et un calendrier. La fonction courriels sera disponible dès l'été. L'accès est facile et sécurisé pour l'ensemble des utilisateurs.

## De nouvelles têtes chez les agents municipaux



### Réda Igoulass et Gaëtan Adam apportent leur énergie au service technique

En contrat aidé au service technique depuis le 1<sup>er</sup> août, les deux jeunes hommes ont été affectés au service technique et prêtent main forte à l'équipe dans leurs nombreuses et diverses tâches.

### Karine Santin vous accueille à la Mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> février Karin Santin occupe le poste d'Agent d'accueil à la Mairie de Saulnes. Elle est en charge également de l'Etat civil et de l'urbanisme. La crusnoise, originaire de Thil a rapidement trouvé sa place au sein de l'équipe administrative de la Mairie. Elle accueille le public avec sourire et dévouement toute la semaine.



### Léa Planquell offre une nouvelle dynamique à la bibliothèque

Depuis le mois de septembre, cette jeune demoiselle arrivée tout droit de Normandie occupe le poste de bibliothécaire.

### BIBLIOTHÈQUE 2.0

Depuis la réouverture de la bibliothèque, Léa apporte une nouvelle dynamique à cet endroit au charme ancien qui a trouvé une part de modernité grâce à l'aménagement des lieux et les nouveaux ouvrages proposés. On y trouve à présent bon nombre de livres destinés au plus jeunes comme des mangas par exemple...

Une thématique en fonction du calendrier (Saint-Valentin, Pâques, Halloween, Noël) ou des envies de chacun, etc.

Elle proposera différents projets et, sans doute, des cours informatiques sur tablette ou PC, des jeux, etc.

## Rencontre avec les scolaires



Courant décembre, deux classes de l'école élémentaire sont venues à la bibliothèque pour effectuer un travail autour de la thématique des 12 travaux d'Hercule réalisé créé par Léa.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi de 15h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi de 15h à 18h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h

## Plan local d'urbanisme (PLU)

Le Conseil municipal a arrêté le projet de Révision du Plan d'occupation des sols pour sa transformation en Plan local d'urbanisme. Le dossier a été transmis pour consultation aux services de l'État et, pour avis, aux personnes publiques associées. Une enquête publique a été mise en place au terme de cette procédure de consultation et le projet de PLU arrêté était tenu à la disposition du public en mairie. Il est en cours de finalisation et sera bientôt applicable.



## Recensement 2022



En début d'année, la commune a procédé au recensement de la population en partenariat avec l'INSEE. Ce comptage est important pour une commune puisqu'il permet de connaître l'évolution de la population, de définir les dotations de l'État et d'orienter les objectifs d'aménagement du territoire. Les cinq agents recenseurs, recrutés par la Ville, ont reçu la formation nécessaire aux opérations de collecte.

# Arrêté communal permanent sur la circulation des animaux domestiques

**En raison de nombreux problèmes et plaintes recensés en Mairie, le Maire a pris un arrêté permanent le mardi 22 février 2022 portant réglementation de la circulation des animaux domestiques sur les voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que sur les domaines publics ou privés de la commune de Saulnes.**

## Le Maire de la commune de Saulnes,

Vu les articles L. 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu l'article L.2122-24 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 1385 du Code Civil concernant la responsabilité des propriétaires, utilisateurs ou gardiens d'animaux ; Vu les articles R.622-2 alinéa 1 ; 511-1 alinéa 6 du Code Pénal ; réprimés par l'article 131-13-1° du Code Pénal ;

Considérant que pour sauvegarder l'hygiène publique et diminuer les risques d'accidents sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la Commune, il importe de réglementer la circulation des animaux domestiques, notamment des chiens qui troublent la tranquillité publique.

Considérant qu'il y va aussi des intérêts des animaux que le propriétaire fasse tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que ceux-ci restent indésirables en nuisant à la propreté ou à la sécurité et à la tranquillité des autres habitants.

## ARRÊTE

Article 1 : Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la Commune, tous les animaux domestiques, et notamment les chiens, devront être munis d'un collier et d'une plaque indiquant le nom et l'adresse de leur propriétaire.

Article 2 : Sur ces mêmes voies, et ces mêmes lieux les chiens devront être tenus impérativement en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur tout le domaine public, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler.

Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de « divagation », et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

Article 3 : Seront également considérés en état de « divagation » tous les chiens non accompagnés errant sur l'ensemble du territoire communal.

Une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

Article 4 : Pour des raisons d'hygiène ; les propriétaires devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que : parcs pour enfants, cimetière et des équipements sportifs appartenant à la Commune.

Article 5 : Même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des édifices publics ou culturels.

Article 6 : Il est interdit d'exciter les chiens à poursuivre les passants ou à se battre entre eux. De même, tout aboiement ininterrompu est répréhensible.

Article 7 : D'une manière générale, les personnes ayant la

garde d'un animal domestique devront veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident, et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique.

Article 8 : Les services de Police ont compétence pour constater systématiquement les infractions suivantes :

- la divagation des chiens,
- la présence des chiens non tenus en laisse et/ou non muselés,
- l'excitation ou le fait de ne pas retenir un chien susceptible d'être un danger pour autrui,
- les combats de chiens,
- etc.

Outre les peines d'amende qui peuvent être prononcées, les propriétaires s'exposent à la capture et la mise en fourrière de l'animal.

Il est rappelé que l'utilisation d'un animal pour tuer, blesser ou menacer est assimilée à l'usage d'une arme et est susceptible d'être sanctionnée comme tel.

Article 9 : Il est formellement interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons, le mobilier urbain, les jardinières, devant les habitations ou les murs de clôture. Les chiens doivent, pour ce faire, être guidés vers les caniveaux et leurs déjections ramassées par leur propriétaire. De même, lorsque leurs animaux déposent leur déjection dans les espaces verts de la commune ou les voies de promenade cyclopedestre, les déjections doivent être ramassées par leurs propriétaires ou leurs gardiens.

Article 10 : Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections déposées par leurs animaux. Ils devront procéder sans retard au nettoyage de toute trace de souillure laissée dans les lieux publics, afin d'y préserver la propreté et la salubrité.

Des bornes de propreté (distributeurs de sacs pour déjections canines) sont situées :

- à côté de la gare des Vauziers,
- rue de la Heule près du transformateur électrique,
- à l'entrée du Jardin fleuri,
- près de la Place du 19 mars 1962 (côté rue des Jardins),
- près du rond-point du centre-ville,
- avant le pont près de l'ancienne gare,
- rue Marie Curie.

Article 11 : L'affichage du présent arrêté sera effectué et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Briey,
- Monsieur le Commandant de Police du Commissariat de Longwy.



## Une porte de garage s'enflamme

**E**n juillet, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour une porte de garage en feu. Le sinistre n'était pas accidentel. Les policiers de Mont-Saint-Martin ont interpellé l'ex-compagnon de l'occupante des lieux, à l'origine de l'incendie. L'ex-compagnon a été incarcéré.

## Course-poursuite : dix mois de prison



**F**in octobre, un jeune Belge est repéré et arrêté par la police, à Saulnes, au volant d'une Audi volée. Le mis en cause a comparu devant le tribunal de Val de Briey et a écopé d'une peine de dix mois de prison en semi-liberté.

## Des gens du voyage se sont installés à Saulnes

**E**n novembre, des familles de gitans expulsées des anciens Loxam, Brico cash et parking de Kinopolis s'installent sur le terrain de Saureval France, propriété de Franck Sertic. Ils sont rapidement repartis dès lors qu'ils ont été informés du taux de pollution du site.



## Toujours et encore des dépôts sauvages : rappel de la loi.

**A**u-delà des règles de savoir vivre et de citoyenneté, nous rappelons ici que, pour le bien de notre communauté, il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser des déchets sur la voie publique.

**Tous types de déchets sont concernés :** poubelles, mégots, sacs plastiques, déjections, matériaux divers, liquides insalubres, et, plus généralement, tout autre objet quelle que soit sa nature (encombrants par exemple). Une amende forfaitaire est prévue : 68 € sur le champ ou 180 € au-delà de 45 jours. En cas de non-paiement l'amende peut atteindre les 450 €.

À noter que l'abandon d'épave est puni de 1 500 € d'amende, tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule.



**Pour rappel :** les encombrants doivent être sortis uniquement la veille du ramassage qui se déroule le lundi à Saulnes. Il faut prendre rendez-vous au numéro suivant 0800 003 941 et établir un descriptif précis des matériaux à enlever (ce qui ne figure pas sur cette liste restera sur place et devra être enlevé le jour même par son propriétaire).

## Des masques inclusifs offerts pour les enseignants et personnels scolaires

Lorsque l'enseignant porte un masque, les enfants sont privés d'une grande quantité d'informations. Ils éprouvent davantage de difficultés à comprendre ce qui est dit. Cela a une conséquence directe sur les apprentissages et leur mémorisation. La municipalité de Saulnes, soucieuse de la santé et la sécurité des enseignants, des Atsem et des enfants des écoles de la ville, met tout en œuvre pour sécuriser au maximum les classes. Dans cet esprit, elle a offert à tous les enseignants et personnel d'accompagnement des masques transparents lavables qui permettent de lire sur les lèvres. Ces masques inclusifs facilitent ainsi la communication et l'apprentissage des sons chez les enfants avec les mouvements de lèvres qui s'y rapportent.



## Des tests salivaires pour les scolaires

Les élèves des écoles de Saulnes ont bénéficié à deux reprises de tests salivaires de dépistage du Covid-19. Cette action de prévention a été mise en place par l'Éducation nationale avec la collaboration des enseignants et de la Municipalité. Les tests ont été pratiqués par du personnel médical à l'école élémentaire. En maternelle, un kit a été remis pour que les autotests soient pratiqués chez eux par leurs parents pour être ensuite ramenés à l'école.

## La fin du tour du monde en chansons

En septembre, les élèves de la classe de CE1-CE2 de Lucie Bourgeois ont lancé un projet de tour du monde épistolaire. Avec leur maîtresse, ils ont travaillé sur les pays du monde. Ils ont lancé un appel sur les réseaux sociaux qui leur a permis de recevoir plus de 200 cartes postales venant du monde entier. Cette démarche s'intègre dans un projet pédagogique à la croisée de plusieurs apprentissages en littérature, arts plastiques, chants, poésie et, bien entendu, de la géographie... Chaque carte postale a été étudiée et les provenances observées sur grand écran via le logiciel Google Earth. Ce projet s'est déroulé tout au long de l'année pour trouver son apogée dans un spectacle de fin d'année et avec l'exposition des cartes postales.



## Les poussins de la maternelle "en colo" au Jardin fleuri

**A**vant les vacances, la grande section de maternelle de Christine Portal a organisé une sortie au Jardin fleuri pour déposer leurs poussins dans le grand poulailler. Une sorte de colonie de vacances pour les poulets... Fin mars, l'école a acheté 12 œufs dans une ferme. Ils ont été mis en couveuse pour 21 jours le 28 mars. 9 œufs ont donné des poussins le 17 mai. Ils ont été mis dans un poulailler de récupération déniché sur un site internet. Pour l'été, comme il n'y a personne à l'école pour les surveiller, leur donner à manger ou entretenir le poulailler, ils ont été amenés au Jardin fleuri. Les enfants ont chaleureusement remercié les frères Bister d'avoir accepté ces nouveaux hôtes dans leur enclos durant la période estivale. Dès la rentrée, les poussins ayant grandi ont pu retrouver l'école dans un tout nouveau poulailler financé par la Mairie.



## Pique-nique de la Maternelle

**D**ébut juillet, un pique-nique de fin d'année scolaire a été organisé au Jardin fleuri avec les classes de moyens et de grands de l'école maternelle.

## Rentrée des classes

**E**n septembre, 92 élèves en élémentaire et 65 en maternelle ont fait leur rentrée. Il y avait un nouveau visage parmi les enseignantes en la personne d'Alice Varasse. Elle prend la classe de la directrice Noémie



Bodart tous les jeudis pendant qu'elle gère l'administration de l'école. Le reste du temps, elle enseigne à Morfontaine. Peu de temps après la rentrée, certaines classes ont dû fermer pour cause de covid mais ont rapidement réouvert.



## La cantine garderie a fêté ses 20 ans

**V**oilà maintenant 20 ans que les parents des enfants de Saulnes accordent toute leur confiance à Véronique Hirtzig pour la cantine et la garderie. Depuis la création du service, elle y encadre une joyeuse bande présente à différents moments de la journée avec son sourire communicatif, son dynamisme et ses blagues qui ravissent "ses loulous".

Ses fameuses tartines de Nutella ont traversé le temps et restent un souvenir impérissable pour tous les enfants qui ont fréquenté le périscolaire.

En vraie mère poule, son travail l'a amenée à aider les enfants à faire leurs devoirs, à leur proposer diverses activités de loisir, faire des jeux de société, se reposer,

se faire reconforter, bichonner, etc. En effet "Véro", allie deux qualités majeures à ce poste de confiance, à savoir l'esprit d'initiative et la plus grande discrétion.

Ouverte le 11 septembre 2001 sous la houlette de Christiane Wagner, adjointe aux affaires scolaires, pour répondre à un besoin de garde, le démarrage a été laborieux. Au début, seulement 7 à 8 enfants par jour fréquentaient l'accueil alors que les deux écoles comptaient bien plus d'élèves que maintenant. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 80 enfants inscrits en tout dont 60 fréquentent quotidiennement la cantine. Un projet de création de mercredis éducatifs et centre de loisirs durant les petites vacances est à l'étude.

## Réception des enseignants



**E**n octobre, les élus membres de la commission "École" ont reçu, en mairie, les enseignants des établissements scolaires de Saulnes. Cette traditionnelle réception est l'occasion d'évoquer ensemble le fonctionnement, les projets des deux établissements et d'aborder de nombreux autres sujets.

## Bons de fournitures scolaires, pour les collégiens, lycéens et étudiants

Comme chaque année, la Municipalité a offert des bons de rentrée scolaire aux enfants des collèges, lycées ainsi qu'aux étudiants : élèves de collèges, 55 € ; lycées et universités, 70 €. Une aide aux étudiants (post-Bac) a été octroyée en fin d'année par le Centre communal d'action sociale (CCAS) sur présentation, en mairie, d'un certificat de scolarité.

## Une aide financière exceptionnelle accordée aux étudiants de la commune



La ville de Saulnes octroie chaque année une aide à tous les collégiens, lycéens et étudiants post-bac à l'occasion de la rentrée scolaire. Pour ces derniers, une aide supplémentaire leur est versée en fin d'année par le Centre communal d'action sociale (CCAS) afin de les aider financièrement dans leur vie étudiante en France ou à l'étranger. Courant avril ils ont reçu une aide supplémentaire de 100 € en raison de la précarité imposée par la crise sanitaire, versée à tous les étudiants par le CCAS de la ville de Saulnes.

## La ville se mobilise pour les étudiants de l'IUT en situation de précarité

En début et fin d'année 2021, la commune de Saulnes, en partenariat avec l'IUT de Longwy, a organisé une collecte pour les étudiants de l'IUT en situation de précarité en raison de la crise sanitaire.

Cette initiative a été prise par la commission sociale pour aider ces jeunes gens dont la situation sanitaire empêche d'occuper des petits boulots, ou bien dont les parents peinent à leur venir en aide depuis la pandémie



(perte d'emploi, diminution de ressources...). Beaucoup viennent de loin, de toute la France ou de l'étranger et sont souvent seuls à devoir gérer le quotidien.



Dans un premier temps, la municipalité a recueilli essentiellement des produits d'hygiène et des fournitures scolaires. Dans un second temps, elle a ouvert les dons à la nourriture, qui fait cruellement défaut aux étudiants. Ces deux collectes ont connu un franc succès en termes de dons et ont été salués tant par les bénéficiaires que par les instances de l'IUT. Un grand MERCI à tous les généreux donateurs !



## Don du sang

**D**eux collectes de sang sont organisées chaque année en juin et septembre. Saulnes se démarque par le nombre de nouveaux donneurs à chaque don de sang mais cela reste insuffisant au regard des besoins. Les organisateurs appellent à la mobilisation des habitants et des membres associatifs.

**Prochains rendez-vous : vendredi 10 juin & vendredi 9 septembre**

## Vaccinations hors Covid à la salle municipale

**L**a Caisse primaire d'assurance maladie, le Centre de médecine préventive de Longwy et la mairie ont organisé une séance de vaccination gratuite à la salle municipale. Les vaccins concernés : Diphtérie + Tétanos + Polio pour les adultes ; Diphtérie + Tétanos + Polio + Coqueluche ; Rougeole + Oreillons + Rubéole ; Méningite C ; Hépatite B ; Papillomavirus.



## Une "terrasse sauvage" des opposants au pass sanitaire

**E**n août, une trentaine de personnes se sont retrouvées place de l'Église pour une terrasse sauvage. Objectif : protester contre l'instauration du pass sanitaire en prenant un apéro ensemble. "Pour rentrer dans des lieux de liberté comme les cafés ou les restaurants, il faut montrer un pass. On est contre. Le problème n'est pas le vaccin. Le problème est de faire reculer nos libertés au niveau de notre santé, de vivre, de circuler." Malgré ce type d'actions organisées un peu partout en France, le pass vaccinal a bien été instauré en janvier 2022 pour faire suite au pass sanitaire.





## La Ville, solidaire avec l'Ukraine

**L**ors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus saulnois ont pris une motion de soutien à l'Ukraine, contre la guerre et pour la paix. L'invasion de l'Ukraine par la Russie place l'Europe aux heures les plus sombres de son histoire.

La commune de Saulnes, ville d'accueil dont la culture est celle de la tolérance, du respect de l'autre, de la solidarité, ne peut rester insensible à ce qu'il se passe à moins de 2 000 km du territoire longovicien.

Elle considère que tout doit être fait pour obtenir un cessez-le-feu dans les plus brefs délais, afin de faire

cesser les souffrances et l'exil des populations civiles. Les élus proposent une conférence sur les frontières dans le cadre de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). La France doit être force de proposition diplomatique. La solution ne peut en aucun cas être celle d'un affrontement armé entre puissances nucléaires. Cela exposerait l'Europe, et le monde, à des conséquences incommensurables. Le conseil soutient toutes les mobilisations en faveur du droit international et de la paix. En solidarité avec la nation et le peuple ukrainien, il approuve le pavage de l'hôtel de ville de Saulnes aux couleurs de l'Ukraine.

## Collecte en faveur du peuple ukrainien

**P**arallèlement, la mairie de Saulnes a participé à la collecte organisée par l'agglomération du Grand Longwy et la Sécurité civile. Beaucoup de dons de vêtements, nourriture, produit d'hygiène etc. ont été récupérés en mairie puis triés. Catherine Goncalves, Wladyslawa Dalmolin et Leslie Santini se sont données beaucoup de peine pour trier, étiqueter et noter en français, anglais et polonais le contenu de chaque carton.

Le service technique a ensuite apporté tous les colis à Metz d'où ils sont partis pour la Pologne avec tous les autres.



La municipalité adresse tous ses remerciements aux généreux donateurs et personnes qui se sont investies dans cet acte de solidarité.



Élus et professionnels de santé ont visité la Maison de santé d'Audun-le-Roman

## Avenir du secteur médical : et pourquoi pas une maison de santé ?

**En conseil municipal, les élus locaux ont abordé l'avenir médical de la commune autour de deux axes : le parcours de soins concertés et la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle.**

Une réflexion est engagée par la municipalité sur la nécessité de maintenir des services de santé de proximité et de répondre à une demande croissante de soins. Cela en facilitant l'accès aux soins pour permettre aux patients d'avoir recours à des expertises diversifiées et ainsi améliorer leur parcours de santé. Les élus souhaitent créer les conditions optimales pour attirer et conserver des praticiens de santé. À ce titre, des rencontres ont été engagées avec les professionnels de santé de la ville inquiets pour l'avenir médical de la commune

### Visite de la maison de santé d'Audun-le-Roman

Élus et professionnels de santé de la ville se sont rendus à Audun-le-Roman pour visiter la toute nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle. Il s'agit d'un bâtiment "passif" (à très faible consommation d'énergie) entouré d'un grand parking, adapté aux besoins de chaque professionnel de santé, car réalisé en concertation. Il permet d'exercer avec du personnel administratif et des équipements adaptés. Le tout avec un faible loyer correspondant au remboursement de la part financière de l'intercommunalité

pour la création et l'aménagement du bâtiment. Au-delà de la bâtisse à proprement parler, c'est surtout la démarche qui a été évoquée, de la rédaction du projet de santé à la création du bâtiment en passant par la labellisation par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui ouvre le champ à des financements importants.

### Une étude à mener

Le conseil municipal a donc confirmé le travail engagé entre la municipalité et les professionnels de santé pour la mise en place d'une maison de santé. Il a conforté la position de la commission municipale "santé" pour accompagner la démarche de travail coordonné et la possibilité de mettre en place une maison de santé permettant d'accueillir les professionnels en place et éventuellement à venir. Cette commission fera appel à différents intervenants nécessaires à l'étude et à la mise en place du projet.

Une première rencontre avec la FEMAGE s'est déroulée dernièrement. La FEMAGE est une fédération qui accompagne, entre autres, les porteurs de projets dans la mise en place de Maison de santé.



## Des projets pour une meilleure prise en charge des enfants

**Il y a peu, la Municipalité de Saulnes, notamment la commission en charge de l'enfance et celle des affaires scolaires, engageait une réflexion sur la nécessité d'offrir une continuité de prise en charge des enfants autour et en dehors du temps scolaire, avec des horaires identiques tout au long de l'année.**

L'idée est de proposer aux enfants des activités extrascolaires de qualité et d'offrir un service de garde en continu tout au long de l'année. Ceci afin d'éviter la scolarisation dans une ville offrant de meilleurs services et de rester vigilant à la baisse constante du nombre d'élèves qui amènerait la Ville à fermer ses écoles pour favoriser un regroupement scolaire (RPI) avec les écoles des villes voisines.

### **Une enquête pour connaître les besoins**

L'enquête réalisée en avril 2021 a révélé que de nombreuses familles sont intéressées par la mise en place d'un accueil les mercredis et durant les petites vacances. Les derniers conseils d'école ont confirmé les craintes de fermeture à cause des baisses d'effectif et l'intérêt des parents pour l'application de tarifs selon le quotient familial de la CAF.

Des rencontres ont également été engagées avec la Ligue de l'Enseignement (FOL54), la Caisse d'allocations familiales et la Direction Départementale de Jeunesse et Sports.

### **Recrutement d'un animateur**

Le recrutement d'un animateur territorial, pour la mise en place des

nouveaux accueils et la coordination du Service Enfance/Jeunesse, avait déjà été évoqué et inscrit au budget 2021 mais n'a pu être mis en place. Il a été remis au budget 2022. Enfin, des aides conséquentes de la CAF (60 %) et des aides complémentaires d'organismes financeurs sont possibles pour ce type d'aménagement, ainsi que l'application de tarifs au quotient familial dans le cadre des accueils déclarés Jeunesse et Sports.

Le Conseil municipal a donc décidé de conforter la démarche pour l'étude et la mise en place des mercredis éducatifs et des centres de loisirs correspondant aux besoins en matière de gardes extra et périscolaires. Ces nouveaux temps d'accueil compléteront la garderie du matin et du soir et la cantine déjà en place qui accueille parfois jusqu'à 60 enfants.

Un projet éducatif va être rédigé. Il reflétera la volonté politique de la commune en matière de petite enfance, enfance et jeunesse.

Une estimation du coût pour le personnel à embaucher, des travaux à engager et de fonctionnement va être réalisée afin d'orienter le choix des élus.

## Une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Dans le cadre de la programmation Saulnes vers la Transition 2030, la commission "Petits gestes pour l'environnement" a mis en place une aide financière incitative aux habitants souhaitant acquérir un Vélo à Assistance Électrique (VAE). La commune de Saulnes accorde donc une aide de 20 % pour l'achat d'un VAE sans condition de ressources. L'aide est plafonnée à 200 €. Cette prime communale peut être complétée par le dispositif Bonus vélo octroyé par l'État en



fonction du revenu fiscal. Une douzaine de personnes a bénéficié de ce dispositif l'an passé. Il est reconduit cette année. Le formulaire de demande d'attribution est à retirer à l'accueil de la Mairie avant l'achat du vélo électrique.



## Fête des pères et mères et écologie

En juin, c'est un grand sac en coton qui a été offert aux familles à l'occasion de la fête des mères et pères. Les sacs de tri sélectif ont été distribués en porte à porte en même temps que le sac cadeau. Cette démarche inscrite dans le projet "Saulnes vers la transition 2030", vise à inciter l'ensemble de la population à pratiquer le tri sélectif. La 2<sup>e</sup> partie a été distribuée en décembre. La prochaine initiative aura lieu fin mai.

## Assises de la transition

Début octobre, le Grand Longwy a organisé la première édition des Assises de la transition écologique. Au programme : des ateliers, un documentaire, des tables rondes, des échanges d'expérience, etc. Des élus et agents de la ville des Saulnes ont participé aux différents ateliers proposés. La municipalité déplore toutefois ne pas avoir été sollicitée pour faire part de ses projets lors de la conférence, étant la seule commune en Transition écologique (SVT 2030) sur les 21 qui composent l'agglomération. Suite à la participation à un atelier, des contacts ont été pris pour la mise en place d'un repair'café avec la commission "Petits gestes pour l'environnement" dans notre commune. Affaire à suivre...



Un premier repair'café saulnois a été réalisé en partenariat avec le Pôle environnement du Grand Longwy le samedi 30 avril 2022. Il a rencontré un franc succès avec 27 participants pour 6 réparateurs bénévoles encadrés par les responsables de l'association Eco FabLab MDesign de Metz. Les deux tiers des 40 appareils défectueux ont pu trouver une nouvelle vie ...

# Réduire la nocivité de l'éclairage public

**Voilà quelques années que Saulnes fait partie de l'ASBL Territoire Naturel Transfrontalier (TNT), une association transfrontalière qui réunit des villes françaises et luxembourgeoises autour de projets en faveur de l'environnement. Dernière action en date : une sensibilisation à la pollution lumineuse.**



Des étudiants de l'Institut universitaire de technologie de Longwy sont inscrits dans un projet de développement de solutions d'éclairage plus respectueuses de l'environnement porté par l'association Territoire naturel transfrontalier (TNT). En relation avec l'ESA Saint-Luc de Liège, les étudiants se sont rencontrés dans les communes concernées par le projet. Ces dernières années, les études sur la pollution lumineuse, c'est-à-dire l'impact négatif de la lumière artificielle sur la faune et la flore, et la santé des humains, se multiplient. Alors l'association Territoire naturel transfrontalier (TNT) de la Chiers et de l'Alzette a décidé d'intégrer ce problème dans ses missions. Parce qu'elle souhaite, en réunissant les communes de Differdange, Saulnes, Hussigny-Godbrange, Herserange et maintenant Haucourt-Moulaine améliorer l'environnement par des actions de proximité. Elle a donc lancé avec ses partenaires le projet Smart light hub,

ou projet pour le développement de solutions d'éclairage plus respectueuses des écosystèmes, qui a pour objectif d'imaginer, de construire puis de tester des prototypes d'éclairage innovants. Dans ce cadre, une balade de sensibilisation à la pollution lumineuse a été organisée dans chacune des communes partenaires, afin de faire prendre conscience de ses effets sur l'environnement et la santé. Ainsi, à Saulnes, vingt participants sont partis de la mairie, avant de passer par la gare et le stade, pour revenir par la rue du Klopp. Ils ont été accompagnés par Daniel Gliedner, un expert en éclairage du Parc naturel de l'Our, au Luxembourg.

## “Le stade se voit depuis la Lune”

C'est la blague qu'a lâché l'un des participants, car parmi les différents points négatifs qui ont été relevés, ils ont pu constater le sur-éclairage du stade de foot, qui permet, à la nuit tombée, de lire l'heure 300 m plus

loin dans les bois... Et à l'entrée de la rue du Klopp, la nouvelle lampe à Led éclaire jusqu'à l'orée du bois, ce qui constitue un gâchis d'énergie. De plus, elle perturbe la faune et la flore. L'idéal est d'éclairer essentiellement la chaussée et le trottoir, d'où l'importance de l'orientation des luminaires, pour éviter pertes énergétiques et la pollution lumineuse. “Cette visite nous permet d'avoir un autre regard sur l'éclairage public et même en général, et nous amène à tendre vers de nouvelles (et bonnes) pratiques”, a conclu une élue locale, à l'issue de cette balade nocturne fort instructive.

À noter que dans les différentes programmations à venir, en accord avec son projet à vocation environnementale “Saulnes vers la Transition 2030”, la commune s'engage à mettre en place des éclairages plus raisonnés en termes de consommation d'énergie et plus respectueux de l'environnement.



## Nettoyage de printemps 2021 réussi !



Comme chaque mois de mars, la municipalité de Saulnes a donné rendez-vous aux habitants sur la place de l'Église pour un grand nettoyage de printemps. L'opération a été menée conjointement avec la ville d'Herseange dans le cadre des actions du territoire naturel transfrontalier. Habituellement, elles se déroulent en simultanément avec toutes les communes du TNT et les 300 participants finissent autour du

pot de l'amitié et d'une bonne soupe luxembourgeoise. Pour cette édition, les restrictions sanitaires ont imposé un fonctionnement différent.

L'Union gymnique de Longwy a participé au nettoyage des sentiers de Saulnes et Lasauvage lors de leur randonnée qui s'est tenue au même moment avec 25 participants qui ont donné de leur personne.

## 2022 : moins de monde et moins à ramasser



En ce mois de mars 2022 s'est déroulé le 6<sup>e</sup> grand nettoyage de printemps organisé par la municipalité. Une opération menée avec les communes de l'ASBL Territoire Naturel Transfrontalier. Pour cette dernière édition, il y avait moins de participants que les autres années. Le maire a donc fait le choix de ne pas nettoyer la route départementale entre Saulnes et Hussigny. Pour rappel : les routes départementales sont du ressort du Conseil départemental. Ce sont donc la

ZAC, le long des sentiers de randonnée entre Herseange et Hussigny, le Jardin fleuri et les abords du stade qui ont subi les assauts des bénévoles armés de gants, sacs poubelle et pinces. Si un bon nombre de débris a encore été ramassé, tout le monde s'accorde à dire qu'il y en a de moins en moins chaque année. Une nouvelle plutôt encourageante même si des efforts restent à faire.

# Un collectif pour préserver l'environnement

**Plusieurs dizaines d'habitants de Saulnes et des communes voisines ont constitué le "Collectif des citoyens en colère des fonds de vallée".**

**D**ans le viseur, l'entreprise Saureval gérée par Franck Sertic. La démolition des anciens bâtiments industriels sur la ZAC a provoqué durant le confinement de 2020 d'immenses panaches de poussières rouges toxiques chargées de métaux lourds et d'arsenic, impactant toute la vallée jusqu'au Luxembourg.

Malgré les nombreuses contestations de la population et deux pétitions qui ont recueilli 18 000 signatures pour préserver notre santé, l'entrepreneur a poursuivi son activité sans prendre aucune mesure de protection.

Les habitants de la vallée pointent du doigt également l'extraction du laitier par l'entreprise Saureval, à



une trentaine de mètres de la piste cyclo-pédestre qui accueille chaque jour des familles, des sportifs, etc. Cette nouvelle phase dégage elle aussi d'imposantes poussières blanches très toxiques (Voir analyse Céréma page 34).

Cette extraction se passe à proximité des cours d'eau de la Moulaine et de la Côte-Rouge.

## Des pétitions et un collectif

Après avoir lancé des pétitions, sensibilisé les élus, échangé avec Franck Sertic, les citoyens ont donc

décidé de monter un collectif, de créer une page Facebook (Collectif des citoyens en colère Saulnes Herserange) et de manifester. La manifestation "pour notre environnement et contre les nuisances et pollutions industrielles", organisée le 29 mai a réuni plus de 100 personnes. Un vibrant appel aux services responsable de la santé publique.



# Ça s'est passé près de chez nous !



## et ça continue !



# Alerte santé publique !



**Le 11 avril 2019**, le conseil municipal refusait unanimement la demande de monsieur Sertic de l'entreprise Saureval de "déposer des terres" sur le ban de la commune de Saulnes, dans la ZAC (parcelles 107 et 108).

**Le 23 mai 2019**, le conseil municipal, en présence de la population réitère son refus à Monsieur Sertic. En effet, élus et habitants de Saulnes n'étaient nullement dupes quant au vrai motif de la demande, à savoir l'extraction du laitier sur tout le fond de vallée : du parking de l'église aux maisons des "Carmes" et de la "Centrale". Ce qui représente plusieurs centaines de millier de tonnes de ce matériau hautement toxique. Méfiance justifiée puisqu'actuellement les craintes sont devenues réalité

**De plus d'avril à novembre 2020**, lors de la destruction catastrophique de la grande halle, les vents dominants ont propagé dans toute la vallée des vagues successives de poussières orangées qui se sont mélangées au sol des laitiers.

**Le 29 mai 2020**, pour protéger sa population, la municipalité a mandaté un avocat pour défendre les intérêts de la ville et de ses habitants.

Le tribunal administratif de Nancy a désigné un expert qui a fait procéder à 11 prélèvements répartis sur 3 zones du site pour analyses.

**Le résultat de ces analyses est désastreux pour la santé publique et l'environnement.**





En effet, dans les conclusions d'analyses du laboratoire Céréma en date du **24 novembre 2021** et de l'expert en date du 29 novembre 2021, il est écrit : ***“les principaux polluants retrouvés sur le site avec de fortes concentrations sont : les dioxines/furanes et les métaux lourds, notamment le mercure/cadmium, le plomb, le cuivre, le chrome et le zinc.”***

Il est bien spécifié : ***“de façon générale, les effets néfastes sur l'homme et l'environnement de ces éléments chimiques sont connus et sont de graves dangers pour la santé car les concentrations des métaux sont très supérieures aux valeurs couramment observées dans les sols ordinaires”.***

Les poussières et particules fines empoisonnées propagées en permanence par les vents dominants dans l'étroite vallée urbanisée engendrent donc bien

une pollution atmosphérique majeure potentiellement génératrice de graves pathologies. **(Voir extrait du rapport CÉRÉMA page 34)**

Il faut savoir que la Moulaine et la Côte rouge traversent ce site hyper pollué et les résultats des analyses montrent que ***“des polluants présents sur site peuvent être mobilisables, ce qui pourrait entraîner une contamination des eaux à proximité. Un suivi de la qualité des eaux souterraines et de surface sur site et hors site est recommandé afin de connaître l'éventuelle étendue de la pollution”.***

***“Au vu des concentrations importantes en métaux lourds des mesures d'urgence sont recommandées afin de limiter la potentielle dispersion de poussières polluées”.***

Exemple de dégagement de poussières le 23 mars 2022.





### LE LAITIER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

On appelle "laitier" les scories qui sont des sous-produits solides issus de la fusion des métaux à haute température. Ce sont des mélanges d'oxydes divers qui surnagent sur le métal en fusion. C'est donc le résultat de réactions chimiques liées à la production des composés du fer en fusion.

Les laitiers issus de la production d'acier sont considérés comme polluants car ils contiennent différents produits chimiques dont des métaux lourds mais également de la silice, qui provoque la silicose (maladie du mineur).

### UN SOUS-SOL TOUT EN LAITIER

Tous les anciens fonds de vallée industriels du bassin sont constitués de dépôts de laitiers. A l'époque, le but était d'aplanir le fond des vallées pour construire l'évolution des bâtiments d'usines sur un sol plat. Les sous-sols de notre ville sont composés en grande partie de laitiers. C'est un matériau qu'il faut laisser enfoui puisque **le danger vient de l'inhalation permanente des particules fines libérées dans l'air durant les processus d'extraction, de concassage et dans le cas de passage des véhicules sur la piste réalisée en laitier.** C'est aussi une source de pollution pour les cours d'eau que sont la côte rouge et la Moulaine.

### PAS BESOIN D'EXTRAIRE POUR CONSTRUIRE

Beaucoup de projets locaux ont été réalisés sur des sous-sols en laitier comme par exemple le Golf de Longwy, la ZAC du petit Breuil et le futur projet de 360 logements à Herserange (STUL). Le commissariat de Mont-Saint Martin est construit sur un ancien crassier de laitier. Chez nous, la rue Ersé Zolfo a été construite sur un sol contenant du laitier, etc.

Aucun projet dans le Pays-Haut n'a nécessité l'extraction du laitier...

Monsieur Sertic n'est pas un promoteur... mais un recycleur...

**Pour rappel, la poussière orangée provenait de l'usine de recyclage dans la grande halle fermée en 2014 pour pollution excessive !**

**En juillet 2021**, dans un rapport à la préfecture, la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) reconnaît que la carrière d'extraction des laitiers était "de la seule initiative de l'industriel". (quid des autorisations ? Voir Magazines de Saulnes N° 47 et 48 de 2020 et 2021).

A ce jour, le scandale sanitaire et environnemental révélé officiellement par les analyses des prélèvements effectués continue malgré les appels au secours à toutes les administrations compétentes (Grand Longwy agglomération, sous-préfecture, DREAL, Direction départementale des territoires (DDT), préfecture, agence de l'eau, etc.

**Et pendant ce temps, l'extraction continue...**

## Extrait du rapport CÉRÉMA

<b>CUIVRE</b>	Concentration jusqu'à environ <b>98 fois</b> supérieure aux valeurs couramment observées dans les sols ordinaires...	Risques de troubles gastro-intestinaux, hépatiques, irritation des voies aériennes supérieures et pneumopathie.
<b>CADMIUM</b> (Assimilé à des substances cancérogènes pour l'Homme - JOCE. 2004)	Concentration jusqu'à environ <b>137 fois</b> supérieure...	Peut provoquer des problèmes rénaux et au niveau du squelette.
<b>PLOMB</b>	Concentration jusqu'à environ <b>200 fois</b> supérieure...	Peut provoquer des problèmes digestifs, rénaux, du système nerveux, de l'organisme, de pression artérielle, de thyroïde, du système immunitaire et de croissance des os chez les enfants.
<b>ZINC</b>	Concentration jusqu'à environ <b>297 fois</b> supérieure...	Peut provoquer des problèmes d'estomac, de nausée, d'inflammation.
<b>MERCURE</b>	Concentration jusqu'à environ <b>80 fois</b> supérieure...	Peut provoquer des problèmes de neurologie, de psychomotricité, des reins, du cerveau, cognitifs et cardiovasculaires, etc.
<b>DIOXINES/FURANES</b> (Classées cancérogènes par l'OMS)	Concentration élevée dans les poussières.	Peuvent provoquer des problèmes de procréation, de développement, du système immunitaire, du système hormonal et causer des cancers, etc.
<b>AUTRES :</b>	Présence de <b>CHROME</b> (chrome VI classé dans le groupe 1. Cancérogène pour l'homme)  Présence d' <b>ARSENIC</b> Cancérogène reconnu par le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) pour le poumon, la peau et la vessie.	Peut provoquer des problèmes d'asthme, respiratoire, dermatites, etc.  Il est associé au cancer du rein, du foie, de la prostate et du sang.



## Judo Club de Saulnes : la nouvelle association démarre en force

**L**e Judo Club de Saulnes a été créé en juillet dernier. Le club compte à présent une soixantaine de pratiquants. Les entraînements sont proposés en fonction des tranches d'âge, à partir de 4 ans (éveil judo). Les cours sont dispensés par Jemel Derras, ceinture noire 4<sup>e</sup> dan et professeur diplômé. Il a à son actif plus de quarante années d'expérience en tant qu'entraîneur. Au-delà de la pratique, avec l'aide de ses entraîneurs-adjoints, il met son dynamisme au service des élèves pour leur enseigner politesse, courage, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié.

### Les entraînements ont lieu dans le dojo (boulodrome) :

4 ans-13 ans : mercredi de 14h à 15h30 ; 4 ans-8 ans : vendredi de 17h30 à 18h30 ; 9 ans-adultes : vendredi de 18h30 à 20h ; 14 ans-adultes : dimanche de 10h30 à 12h (judo-jujitsu).

Afin de pouvoir pratiquer le judo dans de bonnes

conditions, les membres du club ont ajouté des tatamis supplémentaires au dojo et ont mis en place des protections murales et un parquet au sol.

**Membres du bureau :** Jemel Derras, Président et entraîneur ; Melissa Derras, trésorière ; Latifa Er Rafik, secrétaire ; Gérald Tonello Secrétaire-adjoint et entraîneur-adjoint. **Membres du conseil d'administration :** Loualid Fadel, Philippe Laroche, Ludovic Leleux et Samir Derras qui sont également entraîneurs-adjoints. Le siège social est situé chez Gérald Tonello, 3, rue du Stade à Saulnes.

**Deux cours d'essai sont proposés gratuitement.**

**Contact :** Jemel Derras au 06 76 89 78 51 ou [infojudo@judoclubsaulnes.fr](mailto:infojudo@judoclubsaulnes.fr).

Site internet : [www.judoclubsaulnes.fr](http://www.judoclubsaulnes.fr)

## Le club de danse devrait bientôt reprendre ses activités



**L**e club de danse est à présent présidé par Josiane Dupuis. En septembre, les cours à la salle municipale n'ont pas pu reprendre faute de professeur.

Les cours devraient bientôt être proposés le mardi de 18h à 20h à la salle municipale avec un nouvel animateur pour assurer les cours de cha-cha, samba, rock'n'roll, tango, salsa, boléro, etc.



## Le dernier tour de piste de l'auto-modélisme saulnois

**C'**est en juillet 2002 que Maurice Zilio a créé l'Auto-Modélisme Saulnois (AMS). Il en a occupé le poste de président jusqu'à sa disparition soudaine en mai dernier. L'AMS s'est spécialisé dans la conduite et la course de voitures thermiques et électriques, en tout terrain ou sur piste. L'activité avait démarré sur la place de Saulnes. Puis, en 2001, les anciens tennis ont été aménagés avec la piste en bitume Ayrton-Senna et le bassin à poissons pour les bateaux télécommandés.

La piste tout-terrain a été aménagée en 2009. Le club participait au championnat de ligue 6 Alsace-Lorraine. Tous les ans, l'association organisait un marché de Noël le dernier dimanche de novembre. L'association a compté jusque 80 membres.

### Une association familiale

Maurice Zilio avait créé le club pour son fils Ludovic qui s'était pris de passion pour le modélisme. Après, il a gardé la présidence de "son bébé"... C'était son truc.

Dans cette association, il avait entraîné tous les membres de sa famille que l'on pouvait retrouver bien souvent dans les manifestations de la Ville où parents et enfants tenaient le stand de restauration comme à la Fête des fleurs, aux feux de la Saint-Jean et à la Fête nationale.



Avec la mort du patriarche, la famille n'a pas souhaité continuer à gérer l'association. La dissolution a été déclarée en juin. Divers matériels ont été remis à la Mairie au bénéfice des manifestations organisées dans la commune et deux chèques de 405 € ont été remis aux écoles. C'est ce qu'aurait souhaité Maurice.

Écoles et Municipalité remercient la famille pour ce geste, tout en déplorant la disparition de Maurice, bien connu dans notre ville et apprécié de tous.

## Diversity

**L'**association qui proposait des cours de Danse du monde et de Zumba n'a pas repris ses activités suite au confinement.

## Dernier set pour le club de tennis

Les membres du Saulnes Tennis Loisirs se sont prononcés dernièrement pour la dissolution de l'association.

Historiquement, le Saulnes Tennis Club a vu le jour en 1947. L'association s'est transformée en Saulnes Tennis Loisirs en 2015. Même s'il déplore le manque de bénévoles, le Président admet que l'histoire de l'association raconte malgré tout une belle aventure humaine.

L'an passé, le Président, Daniel Munaro avait invité les membres à une réflexion collective sur les multiples évolutions auxquelles l'association faisait face. Les échanges et regards croisés devaient permettre de définir la stratégie future à mettre en place. Il s'agissait de préparer l'avenir et tenter modestement de répondre aux futurs enjeux, car "ne rien envisager, c'est stagner voire régresser".



Mais, faute de temps, cette réflexion n'a pas eu lieu. Daniel Munaro a présenté sa démission. Personne ne prenant la suite, l'assemblée a donc décidé de dissoudre l'association. Les fonds financiers restants devraient être partagés : 500 € iront aux Restos du cœur et le solde sera réparti entre les deux écoles de la ville.

## Santé Pays-Haut : de sueur et d'acier



L'association Santé Pays-Haut est mobilisée sur plusieurs dossiers axés dans le domaine de la santé. Présidée par Marilène Bombardieri, son siège social est basé à Saulnes.

Elle intervient auprès de différentes structures et organismes pour favoriser l'accès aux soins. Elle veille à ce que le Pays-haut garde et développe l'ensemble des structures médicales et notamment l'hôpital et ses différents services.

L'association développe également des ateliers pour les personnes âgées et va à leur rencontre dans les résidences autonomie et avec les Arpa. SPH est porteuse du projet "Les gestes de premier secours" avec la Croix-Rouge.



### DE SUEUR ET D'ACIER

La réalisation du film "De sueur et d'acier" a été portée par l'association SPH. Les bénévoles ont beaucoup travaillé pour la sortie de ce film réalisé par Maxime Simone. Deux ans de travail, 16 témoignages dont 5 saulnois et de belles rencontres. 300 personnes à Kinopolis, trois séances et une expo photo à la médiathèque et plusieurs projections ont suivi avec toujours un beau succès et un public varié. Des témoignages très forts. 900 DVD ont été vendus. Le film va continuer à être diffusé par différents circuits : municipalités, associations, cinémas, festivals...

## Des annulations en cascade

L'année 2021 a encore été marquée par la Pandémie. Les associations et la Municipalité ont été contraintes de réduire la voilure concernant leurs activités et notamment sur la mise en place des manifestations habituellement menées durant l'année. Quelques-unes ont quand même pu être organisées.



### Fin de la Guerre d'Algérie

Mars 2021 - Quelques élus ont déposé une gerbe sur place du 19 mars 1962 et aux cimetières de Saulnes et Villers-la-Montagne sur les tombes des soldats morts pour la France.

### Fin de la guerre 39-45

En petit comité, des élus ont déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts et à la stèle des Vauziers



### Train de la mine

Des départs exceptionnels du train de la mine vers le Fond-de-Gras ont été programmés quelques dimanches de juillet à octobre. Au programme : départ à 11 h de la gare des Vauziers pour aller manger au Fond-de-Gras, visite d'une épicerie d'époque, du train 1900 et du musée Paul-Würth avec l'exposition " En voituure ! John Cockerill & la 503 sur les rails" ...

### Du théâtre rural avec Fred Dubonnet

Après "La X<sup>e</sup> République et quelques facéties de plus", en 2016, et "La politique c'est compliqué hein ?", en 2019, Fred Dubonnet est revenu en septembre avec un spectacle intitulé "La Ferme du Bois Fleury". Dans cette comédie rurale, deux frères se partagent une ferme. L'un va profiter de la "révolution verte" et l'autre va plutôt expérimenter le petit maraîchage. On les croise ensuite à différentes étapes de leur vie à l'apéro autour de conversation sur l'agriculture, la politique, les femmes...





## Parcours rose de Longwy, la ville partenaire

Quelques élus et administrés de notre ville ont prêté main forte à la commune de Longwy pour la dernière édition du Parcours rose. Elle s'est déroulée le dimanche 10 octobre au départ du Stade municipal de Longwy et a réuni 3 000 participants comme pour l'édition 2019 qui s'était tenue à Saulnes. Cette manifestation organisée par 8 communes du Pays-Haut a permis de récolter la somme de 22 736,06 € reversée à la Ligue contre le cancer et à l'association Symphonie.

## Des époux d'or, de diamant et de palissandre

En octobre, la municipalité a reçu six couples de la commune au Centre culturel, afin de célébrer leurs anniversaires de mariage. Durant la cérémonie, le Maire, Adrien Zolfo, a retracé leur histoire respective. Pour l'occasion, familles et amis étaient invités à venir partager ce moment de convivialité.

**Noces d'or (50 ans de mariage) :** Jean-Pierre Lesquoy et Éveline Cremaschi, Marcel Favero et Sylviane Biava. **Noces de diamant (60 ans) :** Salvatore Novali et Marie-Josée Désiront, Jean Gorak et Sophie Michalyszyn. **Noces de palissandre (65 ans) :** René Reula et Françoise Frisoni.



## Fin de la guerre 14-18

Quelques élus se sont retrouvés en comité restreint au monument aux morts pour déposer une gerbe de fleurs et observer une minute de silence. Les élus sont ensuite allés au carré militaire du cimetière communal pour fleurir les tombes de jeunes Saulnois morts pour la France.

Comme chaque année, les 200 écoliers de Saulnes ont eu droit à une distribution de pains au lait et de plaques de chocolat. Tradition née en France après la Grande Guerre, symbole de la fin des privations et du retour à des temps meilleurs.



## Saint Nicolas, spectacle et friandises

En décembre, parents et enfants sont venus rencontrer Saint-Nicolas et le père Fouettard au centre culturel. Après le spectacle de magie comique, près de 350 sachets contenant un mug avec une paille intégrée et un sachet de friandises ont été distribués aux enfants. Chacun a pu "checker" (Covid oblige) et s'entretenir avec l'évêque de Myre et le père Fouettard pour les plus téméraires.



## Apéro de Noël

En fin d'année, malgré les contraintes sanitaires, la deuxième édition de l'apéro de Noël a été organisée sur la place du 8-mai-45.

## 60<sup>e</sup> anniversaire du Cessez le feu en Algérie

Le lundi 19 mars 1962, à midi, le cessez-le-feu était proclamé en Algérie. Il mettait fin officiellement à près de 8 années de guerre, et à 10 années de combats meurtriers en Afrique du Nord. Après plus d'un quart de siècle de différents conflits, notre pays connaissait enfin son premier jour de paix.

Le 19 Mars 1962 est, et restera à jamais, l'une des dates les plus importantes de notre époque, de notre histoire contemporaine. C'est une date incontournable que les enfants, à qui nul n'est autorisé à taire la vérité, doivent inscrire sur leur cahier d'écolier, une date qu'il convient de perpétuer, sachant que commémorer, c'est d'abord arracher à l'ignorance.

Soldats de la "pacification" pour les uns, engagés dans une guerre



perdue d'avance pour les autres, nos 30 000 jeunes sont tous morts pour la France. La plupart n'avait pas 20 ans. Ils ont droit au souvenir, à l'hommage de toute la Nation.

Comme chaque année, au cimetière de Saulnes, une minute de silence sur les tombes des 3 jeunes de

Saulnes, Arsène Becker, Michel Fogiel, Josif Koczmar, "Morts pour la France". Un hommage a également été rendu au cimetière de Villers-la-Montagne à Jean Duchez "Mort pour la France". A l'occasion de ce 60<sup>e</sup> anniversaire, la croix du combattant a été remise à Jean Pau.

# Programmation 2022

**Samedi 30 avril**

Repair' Café à la MJC

**Dimanche 1er mai**

Vente de fleurs et Reprise du train de la Mine

**Vendredi 6 mai**

Inauguration de l'expo photo et résultats du concours photo de la Ville

**Du samedi 7 au dimanche 15 mai**

Expo Photo du Photo Club de Saulnes

**Week-end du 7 et 8 mai**

Sauln'n'Bad (tournoi de badminton)

**Week-end du 28 et 29 mai**

Tournoi Warhammer ADS

**Dimanche 8 mai**

Fin de la guerre 39-45  
Viv'arts cités

**Vendredi 10 juin**

Don du sang

**Vendredi 17 juin**

Feux de la Saint-Jean

**Week-end du 25 et 26 juin**

Fête foraine

**Samedi 9 juillet**

Blues Express à Lasauvage et au Fond de Gras

**Mercredi 13 juillet**

Festivités de la Fête nationale

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre**

Rentrée des classes

**Vendredi 9 septembre**

Don du sang

**Week-end du 24 et 25 septembre**

SteamPunk au Fond de Gras (départ en train de la mine depuis Saulnes)

**Week-end du 17 et 18 septembre**

Journées du Patrimoine - Passage du Certificat d'étude

**Courant septembre**

Marche transfrontalière (TNT)

**Courant Octobre**

Brioche de l'amitié

**Samedi 22 octobre**

Anniversaires de mariage

**Du 28 octobre au 13 novembre**

Festival du film italien (Date de la venue du Cinébus à Saulnes encore inconnue)

**Vendredi 11 novembre**

Cérémonie de l'Armistice

**Dimanche 4 décembre**

Spectacle de Saint-Nicolas

**Courant décembre**

Concert de Noël de l'Harmonie municipale

**Samedi 10 décembre**

Goûter des anciens

**Vendredi 16 décembre**

Apéro de Noël

## NOS DOYENS

**Inès BRONZETTI veuve RICCIUTELLI**

Elle a fêté ses 100 ans le 25 août. Elle réside aujourd'hui à l'Ehpad des Clairières de Mont-Saint-Martin

**Charles FARINA**

Il a eu 99 ans le 8 juillet dernier. Il réside toujours à son domicile Saulnois.

## Hommages

**La Municipalité souhaite rendre un hommage particulier à deux anciens conseillers municipaux qui nous ont quittés dernièrement.**



### Pierre GRITTI

Pierre Gritti, dit "Pierrot" nous a quittés en décembre dernier à l'âge de 94 ans. Il a été conseiller municipal de 1959 à 1995 auprès d'Ersé Zolfo. Homme de conviction, il n'a jamais souhaité devenir Maire-adjoint car il ne voulait pas s'investir pour sa ville pour de l'argent. Il a épousé Lucienne Reulat en 1950 qu'il avait eu la douleur de perdre en

2007. Ils ont eu 4 enfants Jean-Pierre, Martine, René et Armelle ; des petits-enfants Jérémy, Marielle, Régis et Clarisse, des arrière-petits-enfants Nolan, Léana, Pélagie, Maely, Valentin et Roméo. Il a travaillé comme jardinier au Château des Maitres de forges puis comme casseur de fonte à l'usine de Saulnes. Il a ensuite travaillé à la presse à ferraille dans cette même usine jusqu'à sa fermeture. Il terminera sa carrière à l'usine de Rodange.



*Pierre Gritti au côté d'Ersé Zolfo et Sylvain Scaramal lors d'un jumelage*



### Georges AUVITY

Georges Auvity, est décédé le 18 mars à l'âge de 95 ans. Il a fait trois mandats de conseiller municipal avec Ersé Zolfo et s'est investi durant des décennies au CSS (Club sportif saulnois) et au club de pétanque.

Né en 1927 dans la Creuse, il avait épousé Ida Cornali en 1957 décédée en 2009. Ils ont eu quatre enfants, huit petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Il a été ouvrier agricole jusqu'à son service militaire.

Il travaillera un an dans la

construction, puis comme menuisier à la Centrale d'Herseange où il devient responsable de l'entretien des bâtiments jusqu'à sa retraite en 1980.



*Georges Auvity avec la liste élue en 1983*

## NAISSANCES



**Alix SALAMOU**, 22/01/2021 • **Annaysa MARTINS CRUZ**, 28/02/2021 • **Louise PETER**, 27/06/2021 • **Lyna GREGOIRE**, 22/07/2021 • **Lancelot HABER**, 13/08/2021 • **Lina BOUCHAMA**, 20/08/2021 • **Alessio SOTTOCORNA**, 10/09/2021 • **Lucien PERSONENI-DAGONEAU**, 15/09/2021 • **Loan MATT LACROIX**, 15/09/2021 • **Ilhan KOCA**, 07/10/2021 • **Télio GROS**, 26/10/2021 • **Elio CIPRIANO**, 02/11/2021 • **Lucas GROJEAN**, 03/12/2021 • **Jannah MOHAMMED-DAOUADJI**, 27/11/2021 • **Clara AMASIO**, 15/12/2021 • **Andréa PONSART**, 04/01/2022 • **Kaïs DJENANE**, 08/01/2022 • **Naël LEBLAN**, 06/03/2022 • **Eloïse TURBAN**, 25/03/2022 • **Elana VARDANYAN**, 25/03/2022

## MARIAGES

**Arnaud COLLE et Lise HOFF**, 24/04/2021 • **Anne DELOVE et Tristan BISCARAT**, 22/05/2021 • **Loïc MATHIEU et Florence SGUERA**, 10/07/2021 • **Olivier SCHROEDER et Karine WAHL**, 10/07/2021 • **François HABERT et Carla SALGUEIRO CALDAS**, 24/07/2021 • **Alan DIDIER et Delphine LIEFFRIG**, 31/07/2021 • **Laurent LESAGE et Audrey LE BOÏTE**, 27/08/2021 • **Michaël MOLNAR et Isabelle GILLARDIN**, 18/09/2021 • **Emile VARDANYAN et Manon PIRON**, 22/01/2022 • **Toufik BENSLIMAN et Sofia MATHIEU**, 30/03/2022



Les couples mariés en 1972 (Noces d'or), 1962 (Noces de diamant), 1967 (Noces de palissandre) et 1952 (Noces de platine) peuvent se faire connaître en Mairie dès à présent. La cérémonie se déroulera en octobre 2021 si la situation sanitaire nous le permet.



## DÉCÈS

**Laurent POUTOT**, 24/01/2021 • **Irma BIAVA veuve EPIS**, 31/01/2021 • **Renée DEL CARRO veuve GLÉ**, 12/02/2021 • **Anne-Marie MYCKO**, 06/02/2021 • **Eric GIANOGLIO**, 04/03/2021 • **Antoine MONTES-ROMÉRO**, 06/03/2021 • **Yves WACKOWICZ**, 12/03/2021 • **Eliane DALL'OMO veuve CACCIA**, 31/03/2021 • **Szczepan STARZAK-TOMON**, 15/04/2021 • **Houria BELKESSA**, 12/04/2021 • **Maryvonne MYCKO veuve BOISTEAUX**, 29/04/2021 • **Maurice ZILIO**, 11/05/2021 • **Godefroy THIRY**, 18/05/2021 • **Mohammed DOUFENE**, 25/05/2021 • **Christian PAPOLA**, 18/06/2021 • **Renée FLUZIN épouse PAU**, 01/07/2021 • **Béatrice VALKAUSKAS veuve VANTUSSO**, 02/07/2021 • **Christophe MICHAUX**, 31/07/2021 • **Angel FRETTI**, 14/08/2021 • **Martial RUBEOLISA**, 27/08/2021 • **Gabriel LAURENT**, 03/09/2021 • **Marie-France LEPLEUX épouse GOUJON**, 07/09/2021 • **Adelaïde CARVALHO DIAS épouse FERNANDES**, 12/09/2021 • **Patrick BLANQUEFORT**, 27/10/2021 • **Pierre GRITTI**, 07/12/2021 • **Irma GORI épouse PITTICO**, 22/12/2021 • **Louis CROCI**, 31/12/2021 • **Alain SCHLESSER**, 01/01/2022 • **Laâmari KAHLELLESSANE**, 02/01/2022 • **Hervé HIRTZIG**, 02/01/2022 • **Denis NAMIN**, 08/01/2022 • **Jean-Pascal SZYMANSKI**, 13/01/2022 • **Colette PACHOUD épouse MEES**, 15/01/2022 • **Roger LAMESLE**, 31/01/2022 • **Lucienne REBOUD veuve NICOLAS**, 08/02/2022 • **René JANCART**, 12/02/2022 • **Ghislaine NANNI épouse ZANETTI**, 14/03/2022 • **Georges AUVITY**, 18/03/2022 • **Marie-Ange BAUER épouse PRACUCCI**, 20/03/2022 • **Thérèse SOTTOCORNA veuve RIGON**, 21/03/2022 • **Philippe ZILIO**, 21/03/2022 • **Philippe BALLARINI**, 07/04/2022 • **Jocelyne MONNEAU**, 30/04/2022

SAULNES - La Poste - École des Filles



*Guillaume*